

Vieillesse, la question cruciale de l'hébergement

Un rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées souligne l'importance de trouver dès à présent des solutions de logement prenant en compte tous les stades de la dépendance.

L'étude alerte également le gouvernement sur la diminution des ressources de certaines personnes âgées.

Anticiper le choc démographique. Voilà le but du 17^e rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, qui centre cette année son analyse sur les conséquences de l'allongement de la durée de vie. En 2050, la France comptera 11,6 millions de personnes âgées de plus de 75 ans contre 5,4 millions aujourd'hui. Actuellement, 1,2 million de ménages touchent l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), contre 1,6 million prévu en 2025 et 2,2 millions en 2040.

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

« *Le vieillissement de la population bouleverse la donne des besoins en habitat, il faut réfléchir dès maintenant à ce que vont être les établissements sociaux de demain* », explique Xavier Emmanuelli, président du Haut Comité et inventeur du concept de pensions de famille, solution d'hébergement permettant un accompagnement des seniors. « *Car aujourd'hui, il y a des maillons manquants dans la chaîne de prise en charge de nos aînés* », précise-t-il.

Le niveau de dépendance, en France, est mesuré par ce qu'on appelle des « groupes iso-ressources » ou GIR. Pour les « GIR » 5 et 6, qui regroupent des personnes relativement autonomes dans leur vie quotidienne, des réponses existent à travers les maisons non médicalisées ou le maintien à domicile.

À l'autre bout de la chaîne, les personnes confinées au lit ou en fauteuil (« GIR » 1 et 2) peuvent trouver leur place dans des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), qui se sont considérablement médicalisés ces dernières années, avec des résidents âgés en moyenne de 89 ans. Entre les deux, les solutions manquent. Le rapport préconise notamment un développement massif du logement intergénérationnel.

DES RECHERCHES DE FINANCEMENT

Le Haut Comité souhaite également que le gouvernement engage une réflexion sur les ressources des personnes âgées. La France peut se targuer d'avoir sensiblement réduit la pauvreté des plus de 65 ans, passée de 35 % en 1970 à 10 % en 2006, grâce notamment à une politique de revalorisation du minimum vieillesse.

Mais les organisations de solidarité (Restos du cœur, Secours catholique, petits frères des Pauvres...) disent toutes assister au retour des retraités dans leurs accueils. « *Il y a un problème de solvabilisation pour ces publics* », explique Bernard Devert, fondateur du mouvement Habitat et Humanisme. *Par exemple, ils ne sont plus éligibles à l'aide sociale si l'établissement dépasse un coût d'hébergement et de repas supérieur à 60 € par jour, barrière en dessous de laquelle il est difficile de descendre.* »

Sur ce point, le rapport préconise que les nouvelles opérations publiques de construction dédiée prévoient un nouveau type de financement « *à vocation très sociale* ». Il recommande en outre de « *prendre en compte la capacité réelle de la personne à assumer une partie des dépenses* ».

JEAN-BAPTISTE FRANÇOIS

Avec cet article

[Les expulsions de personnes prioritaires au Dalo continuent](#)

[Cécile Duflot : « Je veux éviter le retour à la rue à la sortie de l'hiver »](#)

[Des associations interpellent Cécile Duflot au sujet des familles sans abris](#)

[Maignon veut pénaliser la rétention des terrains privés](#)

🔑 [Les expulsions de personnes prioritaires au Dalo continuent](#)

[Cécile Duflot : « Je veux éviter le retour à la rue à la sortie de l'hiver »](#)

[Des associations interpellent Cécile Duflot au sujet des familles sans abris](#)

🔑 [Maignon veut pénaliser la rétention des terrains privés](#)

Réagissez **0** commentaire